



Fabrice COSTES
Secrétaire académique
par intérim

Hazebrouck, le 24 mai 2021

Madame Valérie CABUIL
Recteur de l'académie de Lille
144 rue de Bavay
BP709
59033 LILLE Cedex

Objet : enseignement professionnel – demande d'audience

Madame le Recteur,

Affaire suivie par :

Fabrice COSTES
10 allée du Houblon
59190 HAZERBROUCK

snetaa.lille@free.fr
06 09 93 90 77
www.snetaa-lille.fr

Une deuxième année scolaire marquée par la Covid s'achève et les conséquences néfastes de cette pandémie sur la scolarité des élèves de la voie professionnelle s'accumulent.

Dans cette voie, nombre d'élèves ont besoin de temps supplémentaire pour acquérir les gestes professionnels et bien préparer leur insertion professionnelle. Pour ces élèves, le SNETAA-FO revendique la mise en place dans l'académie de vrais CAP 3 ans, qui permettront aux plus fragiles d'entre eux, d'améliorer considérablement leur employabilité.

Une autre solution existe pour bien préparer les élèves de nos lycées professionnels à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'étude : c'est la réduction significative des effectifs. Elle est d'autant plus indispensable que notre système scolaire vient de vivre deux années inédites sans y être préparé. Cela passe par des dédoublements de classes et donc par des moyens supplémentaires en personnels. Ceux prévus pour la rentrée 2021 ne permettront pas de rattraper les heures de cours non réalisées ces deux dernières années. Des moyens supplémentaires doivent donc être alloués à la voie professionnelle.

L'enseignement à distance, qu'il soit à temps complet ou à 50%, est une catastrophe. L'absentéisme aux cours en distanciel est presque aussi important cette année que l'an passé. Des élèves que les enseignants savent sérieux, indiquent encore ne pas pouvoir se connecter aux classes virtuelles faute de moyens techniques. Ce sont pourtant environ 7 500 ordinateurs portables, qui ont cette année,

été mis à disposition des lycées par la Région et des mécènes. Cela interroge sur la distribution de ces outils.

Durant cette pandémie, les conditions de travail des enseignants ont continué à se dégrader. Nous avons interrogé les PLP des Hauts-de-France sur ce sujet. Les réponses de nos collègues qui relèvent des compétences de la Région ont déjà été évoquées, lors d'un entretien le 19 mai dernier, avec Madame MARTIN, la Vice-Présidente de la Région en charge des lycées et de l'orientation. Nous souhaiterions en faire de même avec vous sur les points qui sont de votre autorité.

Dans des lycées, les textes réglementaires ne sont pas toujours respectés. D'autres, bien que publiés officiellement et complétés par des notes de service ministérielle, ne sont pas encore mis en œuvre. C'est le cas du versement de la part modulable de l'ISOE pour les professeurs affectés en SEGPA et qui sont désignés professeurs principaux en classe de 3^{ième}. Aucun versement de cette indemnité n'a eu lieu cette année et le règlement des situations de l'an passé n'est pas encore réalisé. Il y a urgence à régulariser tout cela.

Une réelle souffrance au travail est très présente dans bien des établissements de la voie professionnelle et elle n'est pas de nature à améliorer l'attractivité du métier d'enseignant. La revalorisation salariale est nécessaire mais pas suffisante. Les enseignants demandent aussi de meilleures conditions de travail, au sens large du terme.

Enfin, la transformation de la voie professionnelle entrera dans sa phase finale à la rentrée prochaine. Il y a beaucoup de choses à dire sur cette réforme et sa mise en place. Un comité de suivi académique s'est-il tenu ou est-il prévu ?

Aussi, je sollicite une audience pour notamment aborder des sujets.

Dans l'attente de votre réponse, je me tiens à votre entière disposition.

Je vous prie de croire, Madame le Recteur, en l'expression de ma haute considération

Fabrice COSTES,
Secrétaire académique par intérim